

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 28 novembre 2024

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 24

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, Mme Anne HEUBERGER, Adjointes au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BART, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH
Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

Absents :

9. Culture – Communication - Associations culturelles et manifestations culturelles – ELT – Foyer socio-Culturel – Maison des Associations

RAPPORTEUR : Mme Christine GILL

9.1. Versement d'une subvention exceptionnelle au foyer-socio-culturel

DELIBERATION D28112024/09

Dans le cadre de l'organisation du concert des Noëlies et du 80^e anniversaire de la Libération de Châtenois, le Foyer Socio Culturel de Châtenois a dû avancer des fonds pour le compte de la commune : le paiement des frais de chauffage au conseil de fabrique pour le concert des Noëlies, pour un montant de 200€, et le paiement des billets de train des musiciens de la Musique de la Gendarmerie Mobile, dans le cadre du 80^e anniversaire, pour un montant de 1 546,60€.

La commune doit rembourser cette avance et en profite pour remercier chaleureusement le Foyer-Socio-Culturel pour leur facilitation administrative.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle (C/65748) de 1 746,60€ au Foyer Socio Culturel de Châtenois.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 067-216700732-20241202-2024120209-DE



POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 02 décembre 2024

Luc ADONETH
Le Maire,

Bénédicte SADOWNICZYK
La secrétaire de séance,

